

Logiciels libres et rapports marchands

Partie I

Dans le texte « Des germes de rapports non-marchands au sein du capitalisme le plus moderne » j'ai essayé de montrer que les spécificités des logiciels, en particulier la capacité d'être reproductibles à un coût insignifiant, ainsi que la place de plus en plus importante et déterminante qu'ils sont appelés à prendre dans pratiquement tous les processus de production, constituent des conditions matérielles qui ouvrent de nouvelles perspectives pour la possibilité d'une société d'abondance, et donc d'une société post-capitaliste. Je m'y suis aussi efforcé de mettre en évidence le caractère « non-marchand » des principes et rapports qui régissent les « logiciels libres », ainsi que le rôle crucial que cette réalité peut jouer dans l'élaboration et la diffusion du projet révolutionnaire.

Dans sa contribution du 29 juin 2002, Jean-Charles (JC) soulève une série d'intéressantes objections à ces idées. L'objet de ce texte est d'y répondre.

JC aborde deux questions principales. La première, il la résume ainsi : « *Je vais essayer d'établir que les 'logiciels libres' n'échappent pas, dans leur réalité économique et dans l'idéologie de leurs fondateurs, aux rapports marchands* » ; la deuxième : « *Je m'interrogerai sur l'idée que pourraient naître au sein du capitalisme, par la voie de nouveaux développements technologiques 'les germes de rapports non marchands'* ».

Pour répondre, j'essaierai de suivre JC dans son questionnement.

Pour aborder la question spécifique des logiciels libres, JC commence par faire quelques remarques d'ordre plus général.

En posant une devinette : « *De qui sont ces lignes ?* », afin de mieux préparer la surprise, JC cite un chercheur et responsable de l'administration française (Bernard Lang) qui fait des constats analogues à ceux que je fais. « *Les programmes informatiques, écrit Lang, par essence, immatériels, prennent à revers les traditions du commerce. Conception et développement mis à part, leur production et leur distribution peuvent se faire à un coût marginal quasiment nul. (...) Les logiciels libres annoncent un changement de civilisation majeur : l'avènement d'une société d'abondance.* » JC n'en tire pas explicitement de conclusion. Mais que faut-il en conclure ? Qu'un tel constat est faux parce qu'il est le fait d'un homme du système ? Pour Lang, le « changement de civilisation majeur » dont il parle n'est évidemment pas le dépassement du capitalisme, mais une amélioration de celui-ci (nous reviendrons plus loin sur les défenseurs des logiciels libres comme moyen de rénover le capitalisme). Cela ne l'empêche pas de faire le constat d'une évidence, d'une réalité qui « *prend à revers les traditions du commerce* ». La tendance intrinsèque des logiciels à échapper aux lois marchandes est une réalité que constatent et exploitent quotidiennement les nouveaux fabricants-marchands (pratiquement industriels) de copies illégales de produits informatiques (logiciels d'entreprise, jeux-vidéo, disques de musique ou films, etc.) ... ou les agents de l'État chargés de réprimer ce nouveau type d'atteinte aux lois marchandes.

Ce qui est étonnant ce n'est pas que des hommes du système puissent constater la nature anti-marchande de certaines caractéristiques des logiciels. Celle-ci est évidente pour peu qu'on y réfléchisse (on y reviendra, aussi). Ce qui ne cesse de me surprendre c'est la résistance de nombreux marxistes à le faire. Il revient pourtant à Marx d'avoir le mieux établi les mécanismes de l'échange marchand et la possibilité de son dépassement par l'apparition des conditions de l'abondance.

Faisant une deuxième remarque générale, JC reprend à son compte un argument souvent employé par des marxistes pour nier le caractère fondamentalement nouveau de l'actuelle évolution technologique. « *Je partage, écrit JC, la remarque faite par RGF lors de la réunion du 15 juin qui signalait que cette capacité de reproduction, non seulement quasi-gratuite, mais même gratuite, existait déjà dans le domaine des résultats de la recherche scientifique. Et donc les logiciels libres, pour autant qu'ils*

correspondent à cet idéal (parfois mis à mal, par exemple par les militaires) de reproduction libre et gratuite des résultats de la recherche scientifique, n'apportent pas sur ce terrain rien de très nouveau. »

La « *reproduction libre et gratuite des résultats de la recherche scientifique* » n'est pas une réalité si généralisée ; en partie, ce qu'on appelle « l'éthique hacker » des créateurs des premiers logiciels libres s'est forgée dans le combat dans les universités contre la pression des administrations pour commercialiser le produit de leur recherches. Et l'on sait à quel point les brevets constituent de véritables cloisons contre l'universalité du savoir scientifique. Mais il est vrai que l'essentiel de ce savoir, sous forme de textes, de théorèmes, de règles, d'équations, etc. se trouve dans le domaine public et que chacun peut y puiser à volonté. En ce sens effectivement, il y a quelque chose de commun entre les qualités des logiciels et celles du savoir scientifique.

Mais, la science n'est utilisable, n'a une valeur d'usage directe que pour une partie très restreinte de la société. De façon générale, elle n'entre qu'indirectement dans le processus de production ou de consommation. Les logiciels peuvent par contre prendre la forme des moyens de production directement utilisables sur une chaîne de production, ou sur un ordinateur de bureau, par exemple. Ils peuvent aussi constituer des moyens de consommation directe, comme des films ou des jeux. Ce que les logiciels permettent de mettre à la disposition de tous, en les rendant librement et gratuitement reproductibles, ce n'est plus seulement des équations ou des lois, mais des instruments de production directs et des biens de consommation courants. Le nombre de biens, ou la part des biens pouvant faire l'objet de cette reproduction gratuite ne peut aller qu'en s'accroissant au fur et à mesure que se développe la capacité de digitaliser les processus de production et les biens de consommation. Ce qui est « nouveau » n'est pas peu. C'est la possibilité de la gratuité non plus dans l'aire réduite des universités et des laboratoires mais au cœur de la production sociale, là où se créent quotidiennement les rapports économiques et donc sociaux.

Toujours dans la perspective d'établir que les logiciels et l'informatique en général « *n'apportent rien de très nouveau* », JC se fait l'écho des interrogations de Henri S sur savoir « *si la révolution industrielle fondamentale était non pas celle d'aujourd'hui, celle de l'informatique, mais celle d'hier, l'électricité* ». Indépendamment de la question de la définition du terme « révolution industrielle », on peut toujours constater que sans l'électricité il n'y aurait jamais eu ni électronique ni informatique, et il ne fait aucun doute que la généralisation de l'emploi de l'électricité a bouleversé aussi bien le processus de production que les modes de vie sociale. Ce n'est pas à tort qu'elle fut perçue par Kropotkine et par Lénine (le socialisme c'est les soviets plus l'électricité) comme un élément qui contribuait de façon qualitativement nouvelle à la création des conditions d'une société d'abondance. Mais cela n'ôte rien à l'importance de la nouveauté contenue dans les nouvelles technologies. L'électricité reste un bien soumis à la pénurie. Elle ne peut pas être « librement reproductible ». Une fois produit et consommé, un kilowatt heure n'est plus rien. Par contre, le moyen de production qui prend la forme d'un logiciel peut, lui, être « consommé » et reproduit indéfiniment sans coût significatif. L'apport de la révolution électronique ne se situe pas seulement, comme l'électricité, au niveau de l'accroissement exceptionnel de la productivité du travail. Il se place aussi à un niveau qualitatif, à la base même de tout l'édifice économique, celui de l'échange marchand, de la loi de la valeur, rendus vains face à des biens qui intrinsèquement tendent à échapper à la pénurie. En ce sens, l'apport des nouvelles technologies de l'information et des communications ne peut pas être réduit à celui de l'électricité.

Mais, la critique principale de JC porte justement sur la réalité de cette mise en question de l'échange. En prenant le cas le plus « avancé », celui des logiciels libres, il s'efforce de démontrer que ceux-ci « *n'échappent pas aux rapports marchands* ». Pour cela il développe ses arguments, premièrement, au niveau de leur « *réalité économique* », et, deuxièmement, au niveau de « *l'idéologie de leurs fondateurs* ». J'aborderai les deux niveaux dans ce même ordre.

La réalité économique des logiciels libres

Logiciels libres et société marchande

Sur le plan économique, les arguments proposés par JC concernent essentiellement les rapports des logiciels libres avec l'environnement capitaliste. Il montre comment autour d'un logiciel libre comme Linux gravitent une série de compagnies tout à fait commerciales qui vivent de la vente de services facilitant l'installation et l'emploi de celui-ci, ce qui conduit à ce qu' « *on constate une facturation parfois très élevée de l'installation de Linux* ». JC illustre encore l'emprise de l'environnement marchand sur les logiciels libres en citant des exemples d'utilisation de ceux-ci par des institutions étatiques : par l'éducation nationale française, à la recherche de réductions des « *coûts de la formation de la force de travail* » ; par les armées américaine et française qui « *se méfient, pour des raisons de sécurité, de logiciels dont ils n'auraient pas le contrôle entier* ». Il invoque aussi l'existence d'un « *groupe de lobbying en faveur de Linux et des logiciels libres* » très actif au sein de la classe politique française. Il constate que certains créateurs de logiciels libres sont salariés pour cette tâche par des entreprises commerciales, et que ceux qui en créent « *bénévolement* » le font souvent « *aux heures perdues* » d'un travail salarié. Et, *last but not least*, JC met en relief le soutien apporté aux logiciels libres par certaines entreprises : « *Or, écrit-il, les logiciels libres sont soutenus par toute une série d'entreprises qui, impliquées dans le marché de l'informatique, ont intérêt à mettre à mal le monopole sur les logiciels de Microsoft, et au premier rang de celles-là : IBM.* »

Et JC en conclut : « *Les logiciels libres ne sont pas des biens 'librement' reproductibles ; s'il y a contradiction dans le royaume des lois marchandes, c'est celle très classique entre la position de monopole acquise par Microsoft et les autres entreprises du même secteur ; ce n'est pas une révolte des forces productives contre les rapports de production qui les ont engendrées, mais la révolte des entreprises de l'informatique contre une situation de monopole qui est contraire aux intérêts généraux du capital.* »

Cependant, ce que montrent tous ces faits ce n'est pas que les logiciels libres ne possèdent pas une nature non marchande, mais qu'ils sont immergés dans un monde marchand. Aucun des aspects de la réalité économique cités par JC ne concerne la nature non payante, gratuite, des logiciels libres eux mêmes. Ils montrent comment les marchands parviennent à faire du profit en vendant des produits connexes aux logiciels libres. Mais, c'est abusivement que JC en déduit que « *logiciel libre ne veut pas dire logiciel gratuit* ». Le caractère payant de ce qui peut être ajouté à Linux n'ôte rien au caractère parfaitement gratuit de celui-ci. JC constate aussi que le recours aux logiciels libres est intéressant économiquement pour les entreprises commerciales ou les administrations étatiques car il est synonyme de réduction des coûts. Mais cela ne fait que démontrer la réalité de leur gratuité (ou quasi gratuité), niée par JC, car c'est justement parce qu'ils sont gratuits qu'ils entraînent une baisse des coûts. Quant à l'argument, citant l'utilisation de logiciels libres par les armées, il ne fait que mettre en évidence l'efficacité et certains des avantages techniques de ceux-ci, sans que la nature gratuite des produits ne soit concernée. Enfin, l'idée que le développement des logiciels libres serait essentiellement le produit de « *la révolte des entreprises de l'informatique contre une situation de monopole [Microsoft] qui est contraire aux intérêts généraux du capital* », outre qu'elle est outrancièrement réductionniste, ne fait que mettre en lumière l'importance que tendent à prendre certains logiciels libres. Il est vrai que si IBM, et d'autres constructeurs d'ordinateurs, participent au développement de logiciels libres, et prescrivent Linux comme pilote de certaines de leurs machines, c'est, en grande partie, pour s'émanciper de leur dépendance vis-à-vis de Microsoft. Mais, le fait même que la première entreprise informatique mondiale soit contrainte d'avoir recours à un logiciel libre traduit la supériorité de ce type de produit et l'inévitabilité de son développement.

Le monde encore minuscule des logiciels libres n'échappe évidemment pas à l'environnement marchand dans lequel il vit. Pourquoi les marchands qui dominent la société se priveraient-ils des avantages techniques, économiques de ce nouveau type de produit ? Qu'est-ce qui leur interdit de s'en servir comme armes dans les guerres qu'ils se livrent entre eux en permanence, que ce soit sur le plan militaire ou sur celui de la lutte pour le contrôle des marchés ?

La question qui se pose est de savoir si cet environnement marchand étouffe la nature non marchande des logiciels libres et les condamne à n'être qu'un outil de plus de renforcement du système dominant, de « *régularisation des rapports marchands* », comme dit JC.

L'histoire fournit des exemples de coexistence de deux types de rapports économiques, en particulier au cours des périodes où un nouveau mode de production s'est développé au sein de l'ancienne société, comme ce fut le cas pour le capitalisme au sein du féodalisme, ou du féodalisme au sein de l'esclavagisme antique. Dans les deux cas, comme je le signalais dans le texte critiqué par JC, « *on assiste à ce phénomène qui voit la classe dominante de l'ancien système être contrainte d'avoir recours à des produits d'un mode de production qui lui est antagoniste.* »

Dans l'Empire romain esclavagiste, le colonat, une première forme de féodalisme où l'esclave est émancipé et transformé en colon « libre » mais soumis à des obligations économiques, s'est progressivement développée jusqu'à devenir le mode de production le plus important dans le Bas Empire au IIIe siècle. L'État esclavagiste, sut tirer profit, pas toujours sans mal, de l'accroissement de productivité que ces nouveaux rapports économiques apportaient, en prélevant des taxes toujours plus lourdes sur leur production et même en transformant en colons une part de ses propres esclaves. Dans la coexistence entre féodalisme et capitalisme, le recours par l'ancienne classe dominante, les seigneurs féodaux, aux moyens fournis par les rapports nouveaux, capitalistes, qui se développent dans les villes et par le commerce, est encore plus spectaculaire. Les croisades féodales qui aboutiront à l'extension des fiefs européens jusqu'au Proche Orient du XIe au XIIIe siècle (création du Royaume de Jérusalem, de la principauté d'Antioche, etc.), ne furent possibles que par le recours aux formes de production capitalistes qui dans des villes comme Venise produisaient les navires qui transportaient armées féodales et butins orientaux. C'est en se servant de la richesse financière capitaliste qui se développait en particulier à Gênes et à Venise que les seigneurs européens ont trouvé les moyens de financer leurs entreprises impérialistes en Terre sainte. En France, à partir du XIIe siècle, la monarchie a étendu son pouvoir aux dépens des grands seigneurs féodaux régionaux en s'appuyant sur les villes, où se développaient la bourgeoisie et les rapports capitalistes et auxquelles le roi octroyait des privilèges spécifiques. Les seigneurs féodaux, dans toute l'Europe, surent pendant des siècles tirer profit du commerce capitaliste qui se développait, non seulement en se procurant des biens indisponibles autrement, mais aussi en prélevant d'innombrables droits de passage sur le commerce qui traversait leurs fiefs.

Que peut-on en déduire par rapport au débat qui nous concerne ? Premièrement, que le fait que l'ancienne classe dominante tire profit des produits de nouveaux rapports sociaux n'ôte rien à la nouveauté, au caractère antagonique de ceux-ci. Deuxièmement que le pouvoir économique et politique de l'ancienne classe dominante constitue inévitablement une entrave au développement des nouveaux rapports : il faudra les révolutions politiques bourgeoises pour débarrasser le développement du commerce des droits de passage féodaux, par exemple. Mais que, troisièmement, du fait que les nouvelles relations économiques contiennent de nouvelles capacités productives, l'ancienne classe dominante est contrainte d'y avoir recours, même si ce n'est que de façon partielle, marginale dans les premiers temps. Et, ce faisant, elle stimule leur développement. (Les croisades féodales furent pour les villes italiennes qui y contribuèrent la source d'une des premières prospérités capitalistes).

De même, aujourd'hui, l'utilisation des logiciels libres par les entreprises commerciales ou par les administrations étatiques ne détruit pas leur nature non marchande. Les États multiplient les nouvelles législations et corps de répression pour combattre les atteintes au *copyright* et autres fondements de la propriété et du profit capitaliste, mis à mal par la logique des logiciels libres. Mais, ces mêmes États, tout comme des entreprises capitalistes de pointe sont obligés d'y avoir recours. Et ce faisant ils ne peuvent qu'en stimuler le développement.

Les faits économiques cités par JC ne démontrent ni le caractère marchand des logiciels libres ni l'inévitabilité de l'asphyxie de ceux-ci par la société marchande. S'ils montrent quelque chose c'est plutôt le caractère irréversible que prend leur développement.

Logiciels libres et loi de la valeur ou les possibilités révolutionnaires des logiciels libres

Les arguments de JC nous ont conduit sur le terrain des rapports des logiciels libres avec le milieu marchand. Mais la question centrale, sur le plan économique, est de comprendre en quoi la logique propre, « interne » des logiciels libres est de nature non marchande, non capitaliste et contient donc des possibilités révolutionnaires. JC ne s'y attarde malheureusement pas, sauf pour la rejeter comme une illusion et renvoyer le problème à la réalité de la concurrence marchande : « *Mon argument initial, écrit-il, porterait plutôt sur l'illusion qu'il y aurait à voir dans les logiciels libres de nouvelles possibilités « révolutionnaires » à partir de leur réalité dans le jeu de la concurrence marchande.* »

Il suffit pourtant de se rappeler ce que sont les rapports marchands et leur spécificité dans le capitalisme pour comprendre en quoi les logiciels libres en sont la négation.

Les rapports marchands reposent sur l'échange. Échanger c'est acquérir ou céder quelque chose moyennant contrepartie. Le troc en est la forme la plus élémentaire. Un bien ou un service est directement fourni en échange d'un autre. Le rapport marchand établit que cet échange doit se faire suivant une règle d'égalité, le bien fourni devant posséder une valeur marchande, valeur d'échange, équivalente à celle du bien reçu. La loi de la valeur, mesure cette valeur par le temps de travail socialement nécessaire pour produire les biens échangés. L'emploi d'une marchandise particulière comme équivalent universel, la monnaie, (le bétail dans certaines sociétés de l'antiquité, d'où le terme « pécuniaire » qui en latin veut dire bétail ; puis les pièces métalliques, les billets, la monnaie scripturale, etc.), la monnaie, donc, autorise une souplesse illimitée de l'échange et la possibilité d'accumuler de la valeur, du travail mort. Le capitalisme constitue la forme la plus achevée de l'échange et des rapports marchands dont il étend la domination à tous les domaines de la vie sociale, et en premier lieu à la force de travail, qu'il transforme en marchandise par le salariat.

Or, la logique des logiciels libres se situe en dehors de l'échange lui-même. Lorsque quelqu'un « prend » sur Internet un logiciel libre, même si la production de celui-ci a nécessité des millions d'heures de travail, il ne donne rien en échange. Il prend sans fournir de contrepartie. Le logiciel fourni n'est même pas « donné » au sens classique du terme, puisque le fournisseur en dispose toujours après que le preneur se soit servi. (En ce sens, le terme de « économie du don » que certains utilisent à propos des logiciels libres est incorrect). Il y a bien transmission d'un bien, mais sans perte de possession ni contrepartie. Le fondement même du capitalisme, l'échange, est absent. En ce sens déjà, les logiciels libres ont une nature intrinsèquement anticapitaliste, potentiellement révolutionnaire. Mais il ne suffit pas d'être « anticapitaliste » pour être révolutionnaire historiquement, comme le montrent les pensées anticapitalistes nostalgiques d'un passé moins déshumanisé. Si les logiciels libres possèdent une nature révolutionnaire c'est aussi parce que leur démarche repose sur la volonté concrète de libérer les puissances enfermées dans les nouvelles techniques de l'information et de la communication. Cette démarche est le résultat du simple constat, de la part d'informaticiens universitaires, que certains aspects des rapports marchands entravaient gravement leur utilisation. Si cela se produit avec les techniques électroniques, et non avec les autres techniques de production, ce n'est pas seulement parce que l'éthique scientifique contient des aspects non marchands mais aussi et surtout parce que dans ce domaine technique il est très facile et sans coût de se passer des lois marchandes. En ce sens, la démarche des logiciels libres se situe dans le sens de l'histoire, (dans la mesure où le développement des forces productives de la société constitue la seule dimension qui « en dernière instance » permet de déceler un sens à celle-ci), dans le sens d'un dépassement du capitalisme.

L'idéologie des fondateurs des logiciels libres

Les créateurs et défenseurs des logiciels libres sont-ils conscients de cette réalité ?

Pour JC, la question ne se pose même pas : « ... *les textes des fondateurs de la FSF [Free Software Foundation, Fondation du logiciel libre], écrit-il, confirment qu'ils se placent entièrement dans le cadre du capitalisme marchand.* » Et, pour étayer sa thèse, JC donne quelques citations : « *Stallman [membre fondateur de la FSF] expose les références idéologiques et sociales du logiciel libre : 'Le mouvement du Logiciel Libre a été fondé en 1984, mais son inspiration vient des idéaux de 1776 : la*

liberté, la communauté et la coopération volontaire. C'est ce qui mène à la libre entreprise, à la liberté d'expression et au logiciel libre. Comme dans le cas de la 'libre entreprise' et de la 'liberté d'expression', le terme 'libre' dans le terme 'logiciel libre' fait référence à la liberté, pas au prix...'
Contre Microsoft, Stallman écrit : 'Mais l'absence de défense n'est pas l'American Way. Sur la terre du courageux et du libre, nous défendons notre liberté avec la GNU GPL [logiciels libres]', *et va conclure sur* : « Les droits de la propriété sont conçus pour faire avancer le bien-être de l'Humanité... »¹

JC présente ainsi un des plus connus créateurs et défenseurs des logiciels libres comme un avocat des prix et de la propriété privée. La réalité des conceptions des hackers est bien plus complexe et contradictoire. Il suffit pour s'en convaincre de replacer les citations données par JC dans leur contexte. Ainsi, à la suite de la phrase : « *le terme 'libre' dans le terme 'logiciel libre' fait référence à la liberté, pas au prix* », Stallman écrit : « *plus spécifiquement, il signifie que vous avez la liberté d'étudier, de modifier et de redistribuer les logiciels que vous utilisez* ». Mais, avoir le droit de redistribuer un logiciel c'est avoir le droit de le transmettre gratuitement, sans prix, en ignorant les droits de propriété, le *copyright* ; étudier et modifier un logiciel exige que celui-ci ne soit pas secret, protégé, comme le sont tous les logiciels « propriétaires ». Quelques lignes plus loin, le même Stallman écrit : « *Nous ne pouvons pas établir une communauté de liberté sur les terres des logiciels propriétaires, où chaque programme avait son seigneur. Nous devons constituer une nouvelle terre dans le cyber-espace...* » Le morceau cité par JC sur les droits de propriété se trouve dans le contexte suivant : « *Mes opinions sur le copyright prendraient une heure à exposer, mais un principe général s'applique : on ne peut pas justifier la négation des libertés publiques importantes. Comme Abraham Lincoln l'a exprimé, 'chaque fois qu'il y a conflit entre des droits de l'homme et les droits de la propriété, les droits de l'homme doivent prévaloir.' Les droits de la propriété sont conçus pour faire avancer le bien-être de l'Humanité et pas comme excuse pour le mépriser.* » Stallman défend effectivement les droits de propriété, mais à condition qu'ils ne heurtent pas « *les droits de l'homme* »... ce qui est tout un programme : si le droit de ne pas mourir de faim, par exemple, est un droit de l'homme, le droit de propriété sur les moyens de production doit être aboli. Dans un autre texte, le plus connu de Stallman, *Le manifeste GNU*, celui-ci écrit : « *Extraire de l'argent des utilisateurs d'un programme en restreignant leur utilisation du programme est destructif parce que, au bout du compte, cela réduit la quantité de richesse que l'humanité tire du programme. Quand il y a un choix délibéré de restreindre, les conséquences nuisibles sont une destruction délibérée.* »²

La défense de l'emploi et de la généralisation des logiciels libres conduit logiquement à défendre des principes non-marchands, donc non-capitalistes, tels que la gratuité, la non propriété. Mais cela n'implique pas obligatoirement nier la validité des principes marchands dans tous les domaines. Les fondateurs des logiciels libres ne prétendent pas détruire le monde capitaliste. Ils veulent créer, dans le monde de l'informatique et des communications, un « *cyber-espace... une communauté de liberté* », pour reprendre les mots de Stallman, à côté, en dehors «*des terres des logiciels propriétaires, où chaque programme avait son seigneur* ».

De là découlent inévitablement des contradictions, comme celle de Stallman se réclamant simultanément de la libre entreprise capitaliste et d'une communauté de liberté sans seigneurs ni échange marchand. Cela exprime une réalité contradictoire qui existe déjà et se développe au sein de la société du fait de la coexistence et de l'interpénétration du monde des logiciels libres avec le capitalisme moderne. Internet en est une saisissante illustration. Les principaux logiciels sur lesquels repose le fonctionnement d'Internet sont des logiciels libres. Sans ceux-ci, le « réseau des réseaux » ne pourrait fonctionner. Pourtant Internet ne cesse de devenir un instrument indispensable pour les transactions capitalistes, commerciales, financières, administratives, policières, etc., et cela à une échelle planétaire.

1. « *La GNU GPL et l'American Way* » par [Richard Stallman](#), 2001, www.gnu.org.

2. On peut trouver le texte du Manifeste GNU en français à l'adresse : www.dtext.com/hache/manifeste-GNU.html.

La question des rapports avec le capitalisme est au cœur des principales divisions qui partagent le monde des défenseurs des logiciels libres.³ Ainsi, pour certains, tels les partisans de l'*Open Source Initiative*, fondée en 1998 par Eric Raymond, les logiciels libres peuvent être des instruments qui améliorent et renforcent le capitalisme. Stefan Merten, d'*Oekonux* dit qu'ils auraient dû s'appeler « *Free Software for Business – ou quelque chose comme ça* ». ⁴ Bernard Lang, comme les auteurs du livre *Logiciels libres*, à plusieurs reprises cités par JC, appartiennent à cette tendance. Ces derniers vont jusqu'à défendre le recours aux logiciels libres comme moyen de renforcer et de défendre le capital européen face au puissant concurrent américain. L'état d'esprit des partisans de la FSF de Stallman est tout autre. Même si on y trouve de nombreuses différences suivant le degré d'opposition au monde marchand, ils sont de façon générale plus soucieux de développer des « espaces de liberté » que de coopérer avec les entreprises marchandes. Il est vrai que l'opposition à Microsoft, devenu le symbole diabolisé de la volonté de monopole, attaqué même par la justice de l'État américain, y joue un rôle très important et entretient des illusions sur la défense d'un monde marchand sans trusts. Mais il y a aussi des tendances qui veulent aller plus loin. Marx disait que le protestantisme ne pouvait faire la critique radicale du catholicisme sans faire sa propre critique. Il en est de même de la critique de Microsoft : elle ne peut être faite de façon radicale sans faire la critique du capitalisme lui-même.

Dans un livre préfacé par Linus Torwaeld, l'initiateur du fameux programme libre Linux, le philosophe finlandais Pekka Himanen s'efforce de définir une éthique commune aux hackers, dont la définition la plus élémentaire est celle de « passionnés de programmation ». Le livre est intitulé *L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*,⁵ en référence au livre de Max Weber *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, écrit au début du siècle et qui développe la thèse marxiste suivant laquelle le protestantisme est un produit et un facteur du développement du capitalisme. Pour Pekka Himanen, les hackers, même si en général ils ne prétendent pas détruire le capitalisme, sont conduits à développer une série de conceptions générales qui sont à l'opposé de l'éthique protestante et donc de celle du capitalisme. Ainsi écrit-il : « ...la nature radicale du hackerisme consiste à proposer un esprit alternatif pour la société en réseau, un esprit qui met en cause l'éthique protestante dominante. Dans ce contexte, c'est la seule fois où tous les hackers sont des crackers [programmeurs qui s'introduisent dans les sites des grandes entreprises et institutions pour y semer le trouble, souvent désignés, à tort, comme hackers]. Ils essaient de casser la chape d'acier. (...) il y a une contradiction inhérente à la cohabitation du hackerisme avec un capitalisme très traditionnel. A l'origine, les termes capitalisme et hacker ont des sens très différents. En harmonie avec la hantise de l'éthique protestante pour l'argent, le but suprême du capitalisme est l'accroissement du capital. L'éthique hacker du travail, pour sa part, met l'accent sur une activité centrée autour de la passion et d'une gestion libre du temps. » (p. 67) « L'éthique hacker du travail est un mélange de passion et de liberté. C'est cet aspect de l'éthique hacker qui a eu le plus d'influence. » Ou encore : « Nous avons expliqué que les hackers s'opposaient aux gestions hiérarchisées pour des raisons éthiques car cela peut mener à une culture dans laquelle les gens sont humiliés, mais aussi parce qu'ils pensent qu'un modèle sans hiérarchie est plus efficace. » (p. 79)

L'auteur esquisse ainsi, à travers de nombreux exemples, le tableau d'une pensée en développement, conduite par sa propre logique, altruiste et avide d'efficacité, à se heurter directement à l'idéologie dominante, protestante, capitaliste. Himanen reconnaît à la fin de son essai qu'il n'est pas sûr que tous les hackers se reconnaîtront dans son tableau. Mais il est certain que beaucoup le feront. Comme nous l'avons déjà dit, cette pensée contient inévitablement des contradictions, produit de ses rapports avec le monde marchand où elle germe. Et peu sont les hackers qui poussent la logique de cette pensée à ses dernières conséquences subversives. Mais il est faux de dire, comme le prétend JC, qu'elle se place « entièrement dans le cadre du capitalisme marchand ». La critique de l'échange marchand et de l'argent, le rejet des hiérarchies ou celui des frontières, la critique du travail actuel et la

3. Cela explique en partie les différentes formes de logiciels non-propriétaires qui existent et qui se distinguent par leur degré de gratuité ou de liberté accordée au possesseur. Au sens strict, le terme de « logiciel libre » ne désigne en réalité qu'un type bien spécifique, « protégé » par la GPL, (General Public Licence). On trouvera plus de détails dans le livre cité par JC, *Logiciels libres* de J.P. Smets-Solanes et Benoît Frachon ; ed. Edispher.

4. Free software & GPL society, interview with Stefan Merten, by Joanne Richardson, November 2001. http://subsol.c3.hu/subsol_2/contributors0/mertentext.html.

5. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Claude Leblanc, Exils Éditeur, Paris 2001.

revendication de la passion et de la liberté comme motivations premières, de la coopération et du partage comme fondements de rapports nouveaux, tout cela se trouve, à des degrés plus ou moins élaborés et cohérents, dans « l'éthique hacker ». Or ce sont là, des éléments qui font partie des fondements du projet communiste.

L'idée d'un tel constat choque encore beaucoup de « marxistes », à tort. Le fait que des principes communistes (même inachevés) soient retrouvés à partir d'une démarche scientifique face aux possibilités des nouvelles technologies, sans aucune référence explicite au marxisme et aux théories communistes du passé, constitue une vérification spectaculaire de l'idée marxiste suivant laquelle les idées communistes ne sont pas le produit du cerveau génial de quelques penseurs mais le fruit du développement même du mouvement de la société capitaliste.

Plutôt que de s'enfermer dans une ignorance méprisante de cette réalité, les marxistes conséquents devraient s'en passionner et encourager les tendances qui conduisent le hackerisme à une critique radicale du capital. Rosa Luxembourg disait que « *la logique objective du processus historique précède la logique subjective de ses protagonistes.* » Il est urgent que les marxistes cohérents prennent conscience du processus historique réel qui se déroule sous leurs yeux et qu'ils assument leur responsabilité d'accélérateurs de la logique subjective de ses protagonistes.

Avant de clore cette partie sur « l'idéologie des fondateurs des logiciels libres », je voudrais dire un mot sur une remarque de JC, qui écrit : « *Ses énoncés [à Raoul] son proches de ceux des certains activistes du logiciel libre. Ainsi des membres d'Oekonux.* »⁶

Je n'ai pas encore eu l'occasion de lire tous les documents de ce site, dont malheureusement la majeure partie est en allemand. Je ne sais pas jusqu'à quel point Stefan Merten, le plus connu des membres d'Oekonux, peut être considéré au même niveau que la plupart des « activistes du logiciel libre », comme dit JC, dans la mesure où il se situe dans une optique explicitement marxiste. Mais à ce que j'en connais, il est certain que je partage avec celui-ci certains points de vue importants, tels le cadre théorique marxiste et l'idée que les logiciels libres constituent des germes d'une nouvelle société : « *Dans Oekonux il y a l'idée que les logiciels libres peuvent être exactement ceci : une forme embryonnaire (early) de la nouvelle société matérialisée au sein de l'ancienne.* »⁷ Mais cela nous conduit à la deuxième partie des critiques et interrogations de JC.

(à suivre)

Raoul Victor
29 septembre 2000

6. www.oekonux.org

7. Interview de Stefan Merten, 24 avril 2001, in www.oekonux.org